

Certification THETRAWIN, maîtrise de la solution logicielle de gestion immobilière - Métier de la gérance

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Banque, assurances et immobilier - Immobilier**

Domaine : Immobilier

Sous domaines :

Gérance Immobilière

Gérance Locative Immobilière

Comptabilité dans les activités de Gérance

Assistanat en ressources humaines dans les activités de Gérance (Paie des gardiens d'immeubles)

Code(s) NAF : **68.32A**, **85.59A**, **78.30Z**, **70.22Z**,
69.20Z, **68.31Z**, **68.20A**, **68.10Z**,
63.11Z, **62.02B**, **62.02A**, **58.29C**,
68.20B

Code(s) NSF : **326**, **313**, **314**

Code(s) ROME : **M1501**, **M1203**, **C1502**, **C1501**, **C1504**

Formacode : **31054**

Date de création de la certification : **01/09/2016**

Mots clés : **Location**, **Gérance**, **Gestion locative**,
IMMOBILIER

Identification

Identifiant : **3547**

Version du : **27/03/2018**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

■ **N/A**

Non formalisé :

■ **N/A**

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Les clients utilisateurs de **THETRAWIN Métier de la Gérance**, ont besoin d'être sécurisés dans la production des documents relatifs aux activités de gérance.

L'obtention par leurs collaborateurs de la certification **THETRAWIN Métier de la Gérance**, leur assure une utilisation optimale des possibilités de la solution logicielle. Le détenteur de la certification sera capable d'utiliser THETRAWIN Métier de la Gérance ainsi que tous les modules périphériques et maîtrisera l'ensemble des fonctionnalités disponibles selon l'emploi occupé.

Il sera en capacité de paramétrer toutes les activités et de produire tous les documents spécifiques aux activités couvertes par la solution logicielle, de produire également tous les livrables internes/externes attendus.

Activité de Gérance : Saisir des mandats et locataires, Etablir les relances, émettre des factures, établir les déclarations fiscales, établir les rapports des états des lieux.....

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- non

Descriptif général des compétences constituant la certification

L'utilisateur de cette solution logicielle **THETRAWIN, Métier de la Gérance**, sera capable de l'utiliser, à son poste de travail et de réaliser les opérations suivantes :

Compétences spécifiques à l'activité de Gérance

Procéder aux encaissements

Etablir des facturations

Produire les documents propres à la gestion technique locative

Réaliser les opérations comptables et bancaires

Gérer les procédures. (Contentieux et sinistres)

Etablir la paie des gardiens d'immeubles et émettre les bulletins de salaires

Réaliser toutes les opérations relatives aux traitements locataires (saisies des dossiers, loyers, avis d'échéances...)

Réaliser toutes les opérations relatives aux traitements propriétaires et co-propriétaires

Traiter l'administratif propre à la gérance (baux, mailing)

Réaliser les opérations concernant l'administratif de copropriété

Effectuer la Gestion Commerciale (états des lieux, entrées/ sorties...)

Modalités générales

La formation est assurée, pour chacun des modules qui composent la certification **THETRAWIN Métier de la Gérance**, par un consultant formateur spécialiste du module.

La formation comporte une partie orientée métier et une partie pratique, sur PC, interactive, avec exercices sur les diverses fonctionnalités de chacun des modules de la solution logicielle.

La formation est étalée dans le temps afin d'optimiser les apports et permettre ainsi l'approfondissement entre les sessions de formation.

La durée de la formation sur **THETRAWIN Métier de la gérance** est fonction de l'emploi occupé par le participant.

Activité de Gérance

Emplois :

Comptable : 112 heures,

Aide-comptable : 91 heures,

Gestionnaire : 49 heures,

Assistant(e) : 63 heures,

Commercial : 49 heures.

Ces volumes horaires peuvent évoluer lors des mises à jour de la solution logicielle.

L'évaluation/certification intervient au plus tôt 3 mois après la fin de la formation afin qu'une pratique en situation réelle ait été réalisée sur une période suffisamment longue pour que la maîtrise des modules de la solution logicielle soit la meilleur possible.

Liens avec le développement durable

Aucun

Public visé par la certification

- Comptables
- Aides comptables
- Gestionnaires
- Commerciaux
- Assistants (es)
- Développeurs informatiques
- Consultants déploiement
- Consultants formateurs
- Demandeurs d'emploi
- Stagiaires de la formation continue
- Etudiants
- Salariés

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

La certification **THETRAWIN Métier de la Gérance**, permet au salarié de maîtriser complètement son périmètre d'intervention et sa capacité à utiliser toutes les ressources que lui offre la solution logicielle.

Elle lui permet de produire des documents réglementaires, légaux, conformes à la législation et à la pratique professionnelle dans chacun des domaines couverts par les modules de cette solution logicielle.

Elle permet au salarié de valoriser son employabilité interne/externe et de s'assurer de son niveau de compétences en phase avec les besoins de l'entreprise et du marché **de l'immobilier de Gérance**.

Pour l'entité utilisatrice

La certification **THETRAWIN Métier de la Gérance**, permet à l'entreprise utilisatrice (**clients : Agences immobilières, Agences locatives...**) de s'assurer que les compétences nécessaires sont bien maîtrisées par ses collaborateurs et que la production des documents réglementaires, documents légaux, pour toutes les activités couvertes par la solution logicielle, se fait de façon totalement sécurisée. **(Documents réglementaires et/ou légaux : appels de loyers, régularisation des charges locatives, déclarations fiscales, cessions de lots, états des lieux, indexation des loyers, baux)**.

Elle représente également un gage de performance pour l'entité utilisatrice car la certification atteste d'un niveau de maîtrise et donc de productivité des collaborateurs. Lorsque plusieurs collaborateurs d'une même entité sont certifiés sur les mêmes modules de cette solution, il est possible de considérer qu'un socle commun de compétences minimum est mis en place et qu'il servira de base pour accompagner les collaborateurs dans le maintien et la montée en compétences, le cas échéant.

Evaluation / certification

Pré-requis

Les participants doivent maîtriser le Métier **de la Gérance, de la Gestion Locative et l'environnement Windows**. Ils doivent également maîtriser, selon l'emploi occupé, les techniques liées à leur domaine propre d'intervention : **comptabilité, assistanat, paie, commercialisation...**

Pour la réalisation de la certification, le préalable peut être la maîtrise d'un ou plusieurs modules compris dans la solution logicielle.

De façon plus détaillée :

Maîtrise des termes usuels et des principes de l'immobilier appliqué à la **Gestion Locative**

Connaissance des activités et de l'organisation de l'entreprise
Capacité à utiliser un matériel informatique et la navigation des applications WEB

Maîtrise des termes usuels et des circuits de gestion et de validation de l'entreprise

Etre familiarisé avec les documents liés à l'activité immobilière

Centre(s) de passage/certification

- SEITRA RÉSEAU 12
Avenue Jean Kuntzmann
INOVALLEE Montbonnot
38334 SAINT ISMIER
Cedex
- 97 Cours GAMBETTA
69003 LYON
- En distanciel, chez chaque client utilisateur.

Ordres de services, demande de devis, appels et recouvrement des loyers, déclarations fiscales, cessions de lots, baux, états des lieux...

Compétences évaluées

Ce sont les compétences acquises pour la maîtrise de la solution logicielle qui font l'objet de l'évaluation.

Les éléments évalués en regard des compétences constituant la certification sont les suivants :

Compétences pour l'activité de Gérance

Saisir le patrimoine immobilier
Gérer les encaissements
Effectuer la facturation, saisir les factures de tous types (Fournisseurs, honoraires,...)
Etablir des devis et émettre des factures d'honoraires
Etablir des ordres de services (OD), des demandes d'intervention
Gérer les contrats et leur renouvellement
Effectuer les opérations comptables liées aux activités de Gérance :
Effectuer les corrections analytiques
Réaliser les mouvements de compte à compte
Editer les documents comptables
Etablir les reporting statistiques
Gérer les relances et les impayés
Gérer les contentieux et les sinistres
Saisir les dossiers propriétaires et locataires
Gérer le traitement locataire
Réviser les loyers
Etablir et envoyer les avis d'échéances
Elaborer et transmettre les états de charges locatives
Effectuer les restitutions des dépôts de garanties
Gérer le traitement propriétaire :
Etablir les factures des frais de gestion
Etablir les garanties d'occupation
Etablir les comptes rendus de gestion
Elaborer les déclarations fiscales
Effectuer l'administratif de l'activité de Gérance :
Réaliser les renouvellements de baux
Réaliser les mailings locataires /propriétaires
Gérer l'activité commerciale :
Réaliser les procédures d'entrées et de sorties
Etablir les états des lieux
Gérer les lots vacants et les candidats locataires
Gérer l'immobilier d'entreprises
Gérer les plateaux
Gérer les baux

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Aucun niveau n'est lié à la certification.

La validité est Temporaire

2 ans

Possibilité de certification partielle : oui

Étendue de la certification partielle :

La certification globale porte sur l'ensemble des modules qui composent la solution logicielle. Chaque module peut être passé indépendamment des autres et chacun peut faire l'objet d'une certification partielle. La certification globale est obtenue si l'ensemble des modules est obtenu.

Par contre à l'intérieur de chaque module il n'y a pas de possibilité de segmentation partielle.

Durée de validité des composantes acquises :

2 ans

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

2 ans

Matérialisation officielle de la certification :

Un Certificat THETRAWIN Métier de la Gérance portant mention de la solution Logicielle et du ou des modules certifiés

Plus d'informations

Statistiques

Les certifications au sens des évaluations des connaissances existent seulement depuis septembre 2016. Il y a donc encore peu de certifiés pour l'instant (quelques dizaines). Par contre un plan de déploiement est prévu pour 2017 afin de certifier toutes les personnes déjà formées.

Autres sources d'information

[www.seitra.com.](http://www.seitra.com.;); <https://www.seitra.com/certification.aspx>